

Règlement du Marché aux Livres d'occasion

Article 1 : Le Marché aux Livres d'occasion aura lieu le dimanche 26 avril 2009, à la Salle Polyvalente d'Hermillon de 10h00 à 18h00 (heures d'ouverture au public).

Article 2 : L'inscription des exposants se fera auprès de l'Association le Colporteur, organisatrice du Marché, à partir du 1^{er} mars 2009 et jusqu'au lundi 20 avril 2009 sur formulaire d'inscription.

Article 3 : L'Association le Colporteur met à la disposition des exposants des tables et des chaises, pour faciliter les conditions de vente.

Article 4 : L'installation, à la Salle Polyvalente, des exposants s'effectuera le samedi 25 avril de 14h00 à 17h00.

Article 5 : La location des emplacements sera de 5,00 € le mètre linéaire pour les particuliers et 10,00 € le mètre linéaire pour les professionnels.

Article 6 : Le nombre d'exposants et la surface d'exposition sont limités par les organisateurs afin de garantir la bonne tenue du marché.

Article 7 : La vente se fera par les exposants eux-mêmes qui fixeront le prix des livres.

Article 8 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration des livres déposés.

Article 9 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités quant à la qualité de conservation et au contenu des articles vendus par les exposants.

Article 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'écarter de la vente tout ouvrage dont le contenu serait contraire à l'esprit du Marché.